



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Emploi et activite : Nièvre

Question écrite n° 7704

Texte de la question

M Andre Lajoinie attire l'attention de M le ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire sur les resultats encourageants de l'inventaire charbonnier confie au BRGM des 1981 qui avait mission de reconnaitre des gisements pouvant donner lieu a une exploitation economique avec les techniques traditionnelles. Cet inventaire a permis de mieux cerner l'existence et les formes d'un immense gisement houiller en Nièvre-Allier, delimite autour des communes de Lucenay et Devay. Celui de Lucenay, en particulier, a un potentiel estime a une centaine de millions de tonnes de ressource en place qui peut etre exploitee dans des conditions economiques, par comparaison avec celles de Lorraine ou de Provence. Le gisement se presente avec plusieurs veines de charbon a des profondeurs comprises entre 250 et 500 metres et comprend un charbon utilisable dans les centrales thermiques et aussi dans les activites de cimenterie ; il serait meme de qualite exceptionnelle dans ce dernier cas. Dans l'hypothese d'une gazeification ce gisement pourrait fournir le premier champ francais de gaz produit par gazeification in situ. Une premiere approximation du cout de production d'un gaz de syntheses produit a partir du gisement du Lucenay permet de le comparer au cout du gaz naturel d'importation et le rend competitif. Aussi, pour tirer partie de ces atouts nouveaux, il lui demande, pour orienter la politique energetique de la France vers plus d'independance, plus d'economie et plus d'investissements createurs d'emplois, de decider l'acceleration des travaux d'inventaire, realiser des etudes precises de faisabilite et notamment d'utilisation de la ressource, et developper les recherches techniques modernes autour d'un gisement qui apparait l'un des plus importants du pays.

Texte de la réponse

Reponse. - Les travaux d'inventaire charbonnier confies au BRGM ont permis d'etablir l'existence dans la region de Lucenay d'un gisement de charbon, dont les reserves pourraient etre d'environ 250 millions de tonnes. La mise en production de ce gisement necessiterait un investissement d'ampleur nationale, de l'ordre de plusieurs milliards de francs. Or les possibilites d'ecoulement en sont tres incertaines, puisque les debouches envisageables sont egalement assures par des charbons d'autres origines, notamment le charbon lorrain. Les caracteristiques du charbon de Lucenay ne permettent pas sa substitution automatique au charbon de Blanzay ou de Lorraine et pourraient poser des problemes techniques d'utilisation. L'ecoulement de ce charbon vers des centrales thermiques n'apparait pas envisageable compte tenu de la preponderance de la production d'electricite d'origine nucleaire. Aux plans technique et economique, une tres grande incertitude entoure la possibilite d'exploiter le gisement par les methodes traditionnelles ; il en est de meme pour des methodes plus elaborees comme la gazeification in situ. Dans ces conditions, la viabilite economique du gisement de Lucenay, dans un contexte marque par le bas prix de l'energie et la concurrence du charbon importe, n'est pas assuree. Il n'apparait pas justifie de poursuivre aujourd'hui les travaux sur ce site au-dela de la phase d'identification du gisement, qui est terminee.

Données clés

Auteur : [M. Lajoinie Andr•](#)

Circonscription : - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7704

Rubrique : Charbon

Ministère interrogé : industrie et aménagement du territoire

Ministère attributaire : industrie et aménagement du territoire

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 2 janvier 1989, page 18